

LA LETTRE DE **megève**



LE DOMAINE SKIABLE

DES NOUVEAUTÉS DÈS CETTE ANNÉE

L'EMPRUNT TOXIQUE

UNE SORTIE DÉFINITIVE POUR LA COMMUNE

LE PALAIS DES SPORTS

FOCUS SUR LE CHANTIER EN PHOTOS

LE PLU

DANS LE BON TEMPO

SOMMAIRE

COMMUNE CULTURE ÉCONOMIE ENFANCE FINANCES
SPORT TOURISME URBANISME SOCIAL ÉVÉNEMENT



04



06



08



10

- 04** DOMAINE SKIABLE
- 06** PALAIS DES SPORTS
- 08** EMPRUNT TOXIQUE
- 10** LE PLU
- 13** HÉBERGEMENT TOURISTIQUE
- 14** LE DÉNEIGEMENT
- 16** AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- 18** BIENVENUE À MEGÈVE
- 20** LE NOM MEGÈVE
- 22** PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE
- 24** PETITE ENFANCE
- 26** LES EXPOSITIONS
- 28** POLITIQUE POUR LES AINÉS
- 29** ACCUEIL DES SAISONNIERS
- 30** MEGÈVE L'ESPRIT SPORT
- 32** FESTIVAL «JAZZ À MEGÈVE»
- 34** LE TOUR DE FRANCE
- 36** VIE LOCALE
- 38** UN DÉBUT DE SAISON FESTIF & FÉERIQUE
- 39** VIE POLITIQUE
- 40** ÉTAT CIVIL
- 42** INFOS PRATIQUES

LABELS



DIRECTEUR DE PUBLICATION : Catherine Jullien-Brèches

RÉDACTEUR EN CHEF : Fabienne Cordet-Evrard

RÉDACTION : Fabienne Cordet-Evrard, Alexandra Collomb, Sophie Muffat-Méridol

IMPRESSION : Plancher

CRÉDITS PHOTOS : Nicolas Ansourian, ASQ, Bruno Belleudy, Christophe Bougault-Grosset, Cathrin Cammett, Renzo Chiesa, Alexandra Collomb, Commune de Megève, DDD, Nathalie Decoster, Fotolia, FPT, Simon Garnier, Google Images, Nicolas Joly, Alexandre Lacombe, Youri Lenquette, Bruno Malègue, Megève Tourisme, Jean Baptiste Millot, Jiang Shangqing, Alexandra Souday, Tops Socquet, Franco P Tettamanti, Visual, Raphael Wagnières, DR.

ÉDITO



CATHERINE
JULLIEN-
BRÊCHES

Maire de Megève

“

Il y a deux sortes de point de vue.

S'assurer que son voisin va mal parce qu'il est toujours rassurant d'avoir quelqu'un de moins alerte, moins performant, moins ambitieux que soit à nos côtés, Ou s'assurer que son voisin va bien, parce que si son voisin se porte bien, il pourra nous aider ou nous soutenir si un jour nous étions dans le besoin.

Quand on gère une commune station de 3 600 habitants, je suis convaincue que le seul point de vue qu'il faut défendre, c'est que l'ensemble de la communauté se porte bien. Et pour se faire, il faut savoir parfois lancer des projets audacieux ou prendre des décisions qui ont du sens pour tous, même s'ils ne sont pas toujours compris de tous.

Un exemple ? En lançant des chantiers comme des projets hôteliers, la Commune assure une activité touristique, des emplois, des lits chauds, des clients, du travail pour les artisans et entreprises locales, un nouvel acteur qui relèvera ses manches pour la promotion de la station, un nouveau vecteur de visibilité et d'attractivité. Bien évidemment, le choix est critiquable, car faire un choix, c'est aussi savoir renoncer, mais est-il réellement responsable de rester les bras croisés en attendant que « ça passe » ?

En période trouble, ce n'est pas en ayant peur que l'on avance, mais en osant, tout en s'assurant de la maîtrise de ses actions. Bien évidemment, il serait suicidaire de s'emballer sans concertation et sans la bonne gestion de l'argent public. C'est ce que nous faisons au quotidien en privilégiant les partenariats et en travaillant nos projets pour qu'ils soient économiquement viables, sans peser sur les finances publiques et donc le contribuable.

Les projets politiques ne se regardent pas dans l'instant mais à l'échelle d'un mandat. Qui miserait sur une chenille à son début de vie ? Pour autant, qui n'a pas été émerveillé en voyant s'envoler un papillon.

Pour cette année 2016, ayons tous à cœur de regarder avec bienveillance les chenilles que nous croisons au quotidien sur nos chemins, au lieu de lancer sans vergogne des critiques acerbes et essayons tous de prendre suffisamment de recul pour contempler de plus haut les beautés et les ressources de notre environnement et l'utilité de chaque petit pas, les nôtres, comme celui de nos voisins.

Je vous souhaite à tous paix et santé pour cette année 2016.

”

DOMAINE SKIABLE

DES NOUVEAUTÉS DÈS CETTE ANNÉE !



CATHERINE
JULLIEN-
BRÈCHES

Maire de Megève



LES DÉMARCHES SE POURSUIVENT ENTRE LA COMMUNE ET LA COMPAGNIE DU MONT-BLANC POUR FINALISER LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC. MAIS DÈS À PRÉSENT, LES SKIEURS MÉGEVANS PEUVENT AVOIR ACCÈS À UNE OFFRE DE SKI PLUS DIVERSIFIÉE.

Premier effet du rapprochement entre la Compagnie du Mont-Blanc et Megève, un tout nouveau forfait, le Mont-Blanc Unlimited (MBU), est commercialisé à Megève. Ce pass permet un accès à 998 km de pistes sur trois pays.

Il permet de skier sur les domaines de Chamonix, des Houches, de Courmayeur et de Verbier. Il comprend également l'accès aux sites prestigieux de la vallée : l'Aiguille du Midi, le Train du Montenvers et la Mer de Glace, le Tramway du Mont-Blanc et le Funivie Monte-Bianco.

Avec ce forfait, il est également possible de skier sur toutes les pistes du domaine Evasion Mont-Blanc.

Lors de la première visite, il suffit pour cela de présenter son MBU aux caisses

de Megève pour charger l'extension.

En parallèle, le forfait Evasion Mont-Blanc seul peut toujours être acheté aux caisses des remontées mécaniques. Comme les autres années, il donne accès aux remontées mécaniques sur les domaines de Megève, Saint-Gervais et Saint-Nicolas-de-Véroce, Les Contamines-Montjoie, Combloux et La Giettaz. Nouveauté cette saison, la mise en place d'un forfait quatre heures consécutives. Différentes formules sont toujours accessibles pour les familles, les débutants (forfait journée Rochebrune-Mont-d'Arbois ou Princesse) et pour les piétons. De quoi combler tous les skieurs, quel que soit leur niveau.



LES OFFRES DES PORTES DU MONT-BLANC

Comme les saisons précédentes, les skieurs peuvent emprunter les remontées mécaniques du domaine des Portes du Mont-Blanc avec un forfait Evasion Mont-Blanc.

Ils peuvent également acheter un forfait pour skier uniquement sur ce domaine-là, soit sur les pistes de Megève (seulement le Jailet), de Combloux, de La Giettaz et de Cordon (ce dernier domaine n'étant toutefois pas relié aux autres, ski au pied). Le domaine des Portes du Mont-Blanc propose lui aussi des tarifs familles et groupe.

**GRANDE NOUVEAUTÉ
SUR CE DOMAINE
CETTE SAISON :**

La mise en service juste avant les vacances de Noël de la Luge 4S au Jailet.

RENSEIGNEMENTS

DOMAINE ÉVASION MONT-BLANC
forfaits.megeve.com

DOMAINE LES PORTES DU MONT-BLANC
lesportesdumontblanc.fr

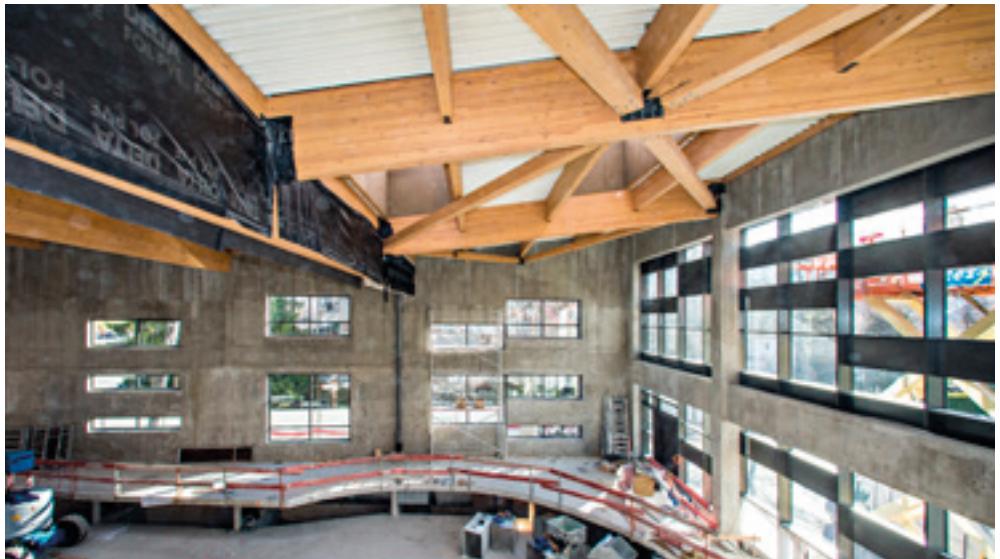
PALAIS DES SPORTS

FOCUS SUR LE CHANTIER EN PHOTOS



CHRISTOPHE
BOUGAULT-
GROSSET

Premier Adjoint
Délégué au sport,
à l'environnement



LES TRAVAUX DU PALAIS DES SPORTS SE POURSUIVENT AVEC L'OBJECTIF DE TERMINER LA PREMIÈRE TRANCHE POUR LA FIN DE CETTE ANNÉE 2016.

«Il a fallu en un temps record repenser ce chantier initié par l'ancienne municipalité pour en améliorer son exploitation et donc sa rentabilité, explique Christophe Bougault-Grosset. Notre challenge outre de terminer ces travaux en évitant un maximum d'écueil et de surcoût est de livrer une structure moderne, durable, qui réponde aux besoins touristiques mais remplisse également sa fonction sociale... Un défi quotidien que nous assumerons pleinement jusqu'à son terme.»

Le chantier de restructuration du Palais des Sports avance. La nouvelle entrée principale orientée sud, en direction du centre village est désormais construite. A côté, les travaux de la salle d'escalade sont dans le bon tempo, tout comme, la partie balnéothérapie. Une fois le bâtiment hors d'eau et hors d'air, les professionnels du second œuvre (peinture, carrelage...) prendront la suite.

En sous-sol, les entreprises avancent également sur l'importante partie technique du bâtiment.

Les opérations de câblages et de réseaux étaient aussi en cours avant la trêve hivernale. « *La salle des congrès et le gymnase devraient être inversés, permettant à la salle de gagner plus de 1000m² de surface*, rappelle le maire Catherine Jullien-Brèches. Cela facilitera les accès pour tous et permettra d'accueillir des spectacles plus importants. Le but est de développer le tourisme d'affaires et d'étirer la saison. »

La livraison de l'espace balnéothérapie est prévue pour décembre 2016, en même temps que le mur d'escalade, la salle de sport polyvalente et l'espace ludique des enfants. Les autres tranches (centre des congrès et gymnase polyvalent) devraient quant à elles se terminer à la fin de l'année 2018.



DES AVANCÉES SUR LE FINANCEMENT

Le montant des travaux s'élève à 52,8 millions d'euros, dont seuls neuf millions étaient financés avec un prêt à l'arrivée de la municipalité actuelle. Grâce au travail mené par les élus pour régler la situation de l'emprunt toxique (lire en pages 6 et 7) avec la SFIL, cette dernière a accepté d'accorder à la commune un prêt de 20 millions d'euros. La Ville va également récupérer le fonds de compensation de la TVA à hauteur d'un peu plus de 8 millions d'euros. Toutefois, il manquait encore 15 millions d'euros.

Afin de ne pas faire peser sur les seules ressources financières de la commune et par conséquent sur le contribuable les fonds manquants, la municipalité a fait le choix de se séparer de 2 parcelles. Si la cession du patrimoine communal n'a pas été une décision facile, il était néanmoins essentiel pour le Maire, Catherine Jullien-Brèches de s'assurer que ces ventes soient au profit d'aménagements et d'équipement hôteliers. Les projets vont ainsi permettre une meilleure exploitation notamment du Palais des Sports et apporter une activité économique supplémentaire pour Megève (lire p.12).



EMPRUNT TOXIQUE

UNE SORTIE DÉFINITIVE POUR LA COMMUNE



EN RAISON D'UN EMPRUNT DIT TOXIQUE, LA COMMUNE RISQUAIT DE PAYER PLUS DE 13 MILLIONS D'EUROS D'INTÉRÊTS. GRÂCE À DES MOIS DE TRAVAIL ET DE NÉGOCIATIONS, FRÉDÉRIC GOUJAT A RÉUSSI À OBTENIR UN NOUVEAU MONTAGE FINANCIER, PERMETTANT À LA COMMUNE DE SE SORTIR DE CETTE SITUATION DÉLICATE.

FRÉDÉRIC GOUJAT

*Maire-Adjoint
délégué aux finances,
au tourisme,
à l'animation,
au développement
économique,
à la communication
et aux grands projets*

C'était une véritable épée de Damoclès qui planait au-dessus des finances de Megève. Un prêt de 3,3 millions d'euros hérité des anciennes municipalités et contracté en 2007 auprès de la banque Dexia, était adossé à un taux proportionnel au cours de change du franc suisse. La fluctuation de ce taux avait entraîné une flambée du montant des intérêts que devaient payer la commune, qui se montaient à plus de 13 millions d'euros.

Dès son arrivée, la municipalité s'est immédiatement investie pour sortir de ce prêt. Plusieurs mois de négociations ont été menées avec Dexia devenue la Sfil, par le Maire, Catherine Jullien-Brèches et son adjoint aux finances, Frédéric Goujat, pour trouver une solution. Ils ont réussi à obtenir un nouveau montage financier.

Megève n'était pas la seule commune concernée par ce type de prêt. Un fonds de soutien a donc été mis en



place par le ministère des Finances.

En janvier 2015 et après des mois de travail, la commune de Megève a vu son dossier accepté et le montant des intérêts de cet emprunt pris en charge à hauteur de 70% par l'Etat, soit 10 millions d'euros. Une somme que la commune n'aura donc pas à payer.

Elle règlera par contre le différentiel, c'est-à-dire le montant de l'emprunt de 3,3 millions d'euros et le reste des intérêts, soient 4 millions d'euros, avec de nouveaux prêts à taux fixes.

La régularisation de cet emprunt toxique permet à la Mairie de renouer le contact avec les établissements bancaires qui n'étaient plus en mesure de répondre à ses attentes et de proposer un plan de financement pour le Palais des sports et des Congrès.

QU'EST-CE QU'UN EMPRUNT TOXIQUE ?

Un emprunt toxique, appelé aussi emprunt structuré, est un prêt combinant dans un seul et même contrat un prêt bancaire classique et un ou plusieurs dérivés, dont les intérêts sont déterminés selon l'évolution d'un indice. Pour Megève, le prêt était indexé sur un taux de change entre l'euro et le franc suisse de 4,37%. Mais ce taux est monté jusqu'à 16 %, entraînant une explosion du montant des intérêts dus par la commune.

LE CHIFFRE CLÉ

700 000
EUROS D'ÉCONOMIES

En parallèle de la négociation de l'emprunt toxique, un travail conséquent a été mené par Frédéric Goujat et les services de la commune pour renégocier les prêts du village.

Megève en compte 21 pour un montant global de 33 millions d'euros. Huit d'entre eux ont déjà été renégociés en 2015 et trois le seront en 2016 ce qui représentera une économie globale de 700 000 euros pour la commune.

LE PLU

LE PLU DANS LE BON TEMPO



PATRICK PHILIPPE

Maire Adjoint, délgué à l'urbanisme et à la politique foncière.

LES ÉLUS AVANCENT DANS LA RÉALISATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE. LES RÉUNIONS S'ENCHAÎNENT AVEC LE CABINET AGENCE DES TERRITOIRES, RETENU POUR NOUS ACCOMPAGNER DANS CETTE DÉMARCHE.

La phase d'actualisation du diagnostic territorial est aujourd'hui achevée et il sera à votre disposition fin janvier.

La commune a démarré depuis décembre l'élaboration d'un «Projet de Territoire» pour Megève, c'est-à-dire en terme réglementaire : le «Projet d'Aménagement et de Développement Durables».

La réunion publique d'information du 8 décembre dernier vous a permis d'appréhender le contexte juridique et réglementaire récent dans lequel s'inscrit l'élaboration de notre document d'urbanisme qui, notamment, impose aux collectivités de réduire fortement la consommation de l'espace pour leur développement futur. Cette orientation va indéniablement impacter notre projet de territoire !

La dernière loi ALUR (Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové) nous impose d'analyser l'espace consommé ces dix dernières années pour les besoins de notre développement et de définir ensuite des objectifs chiffrés pour réduire d'au moins de moitié cette consommation. Ainsi un travail de définition de l'enveloppe urbaine de Megève a été entrepris sur la base des dispositions de la loi Montagne qui s'applique sur notre commune et à partir desquelles nous allons construire notre projet de territoire.

« Nous avons bien avancé sur cette enveloppe, mais elle doit être encore affinée », détaille Patrick Philippe, maire-adjoint délégué à l'urbanisme et à la politique foncière. *Cette enveloppe urbaine n'est pas encore consultable en mairie, mais le service urbanisme pourra toutefois donner un avis aux habitants qui ont des projets en cours. Nous allons devoir très probablement faire des sursis à statuer sur les permis de construire qui nous sont ou nous seront présentés hors de cette enveloppe, prévient ensuite l'adjoint. Un sursis à statuer permet de différer temporairement une autorisation d'urbanisme afin de ne pas compromettre l'exécution du plan d'urbanisme et les orientations du futur PLU en cours d'élaboration. »*

En revanche, rassure Patrick Philippe, *« à l'intérieur de l'enveloppe urbaine il y a encore un important potentiel de développement du fait de la suppression par la loi du COS (Coefficient d'Occupation des Sols) ainsi que de la surface minimale de terrain pour bâtir. L'objectif de l'Etat est de promouvoir une meilleure optimisation de l'espace déjà urbanisé par densification, renouvellement urbain ou divisions parcellaires afin de limiter la consommation des espaces agricoles et naturels. »*

Cette enveloppe urbaine sera très prochainement présentée en Conseil municipal.



LA DATE À RETENIR

LE 27 MARS 2017

Le Plan Local d'Urbanisme doit être approuvé avant cette date faute de revenir au RNU (Règlement National d'Urbanisme) et à l'extension limité de l'urbanisation.

Ce qui signifie que les autorisations d'urbanisme seraient délivrées par le Préfet et non plus le Maire.

Afin d'éviter cette situation, l'arrêt du PLU, c'est-à-dire sa mise en forme réglementaire, doit intervenir au plus tard à l'été 2016, car une période de procédure incompressible de sept à huit mois s'en suivra : envoi du dossier pour avis à l'ensemble des Personnes Publiques et enquête publique.

MAINTENIR L'UNITÉ DE L'ARCHITECTURE LOCALE

Les élus ont également mis en place un groupe de travail avec des représentants de la majorité et de l'opposition, le service urbanisme et un groupe d'architectes pour déterminer comment préserver le cachet de l'architecture locale.

LES ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DU PLU



CRÉATION DE LOGEMENTS ADAPTÉS
POUR STABILISER NOTRE POPULATION



L'IMPLANTATION DE NOUVELLES
STRUCTURES HÔTELIÈRES
ET LE RENFORCEMENT
DE L'OFFRE TOURISTIQUE



LA PRÉServation DE
NOTRE CADRE DE VIE
ET DE NOTRE ENVIRONNEMENT



LE MAINTIEN
D'UNE ACTIVITÉ AGRICOLE
ENCORE DYNAMIQUE



LA GESTION
DES HAMEAUX ISOLÉS



LE DÉVELOPPEMENT
DES SERVICES DE PROXIMITÉ



LE SOUTIEN
AU DÉVELOPPEMENT
COMMERCIAL
ET ARTISANAL

QU'EST-CE QUE LE PADD ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) expose le projet d'urbanisme et définit notamment les orientations générales en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Il fixe des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Il est élaboré par les élus, puis débattu en séance publique du conseil municipal et mis à la concertation publique.

HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

DEUX PROJETS EN COURS À MEGÈVE



**DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE GLOBALE
D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
DEUX PROGRAMMES HÔTELIERS SONT EN PROJET.**

**CATHERINE
JULLIEN-
BRÈCHES**

Maire de Megève

« Beaucoup de lits marchands ont disparu ces dernières années, rappelle Catherine Jullien-Brèches, Maire de Megève.

Avec la restructuration du Palais des Sports et notre volonté de développer les séminaires, nous manquerons d'hébergements avec une grande capacité d'accueil. »

Le futur plan local d'urbanisme sera élaboré pour permettre l'implantation de deux projets. Pour accueillir ces projets, les élus se sont orientés vers du foncier dont la commune avait la maîtrise.

Le premier est une résidence hôtelière de plus de 700 lits aux Vériaux. « Nous avons pris en compte les remarques faites par les riverains sur la taille des bâtiments, rassure l'élu. Nous sommes vigilants sur les voies de desserte de ce projet. Elles doivent s'imaginer depuis la route départementale. »

Le second projet, d'une dimension plus réduite, se situe au paddock du Palais des Sports. « Il y a beaucoup d'obstacles à une liaison fluide entre le centre-ville, le Palais des Sports et le Jai-llet : la route départementale, la rivière, l'allée cavalière, liste Mme le Maire. De plus le Palais des Sports bénéficiera d'une entrée côté centre-ville. Nous voulons nous appuyer sur ce projet pour repenser la liaison entre ces deux pôles d'activités en travaillant sur les différents modes de déplacement ». « La continuité de l'activité économique doit aussi être recherchée entre le centre historique et le Jai-llet, poursuit le Maire. Nous souhaitons la réalisation d'un hôtel de plus de 70 chambres, mais aussi la création de commerces et d'une discothèque. »

Enfin, il est important de garder à l'esprit que la vente de ces terrains était vitale pour le budget de la commune.

LE DÉNEIGEMENT

UNE MOBILISATION DE CHAQUE INSTANT DES AGENTS COMMUNAUX



LAURENT
SOCQUET

*Maire adjoint,
délégué à l'agriculture,
la sécurité,
aux espaces publics,
aux réseaux
& bâtiments*

DÈS LE 1^{ER} DÉCEMBRE, LES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE SONT ORGANISÉS POUR INTERVENIR RAPIDEMENT EN CAS DE CHUTES DE NEIGE, DANS LE CADRE DU PLAN DE VIABILITÉ HIVERNALE.

Le déneigement des 56 km de routes de la commune est un challenge que dès le début du mois de décembre, les équipes des Services techniques sont prêts à relever. Dans le cadre du plan de viabilité hivernale, un fonctionnement rodé et rigoureux est en place.

Dès 3h du matin, le patrouilleur veille. Il a la charge de vérifier l'état de la chaussée et les températures, afin de déclencher la sortie des saleuses et des différents chasse-neiges en cas de besoin.

A 10h, cet agent est relevé et les responsables de la voirie prennent la suite pour une astreinte jusqu'en fin de soirée. Sur le terrain, six jours sur sept, deux équipes se succèdent. La première, dite d'opération, intervient de 5h à midi, avec un but : que les voies soient dégagées pour 8h afin de faciliter la circulation. La seconde, dite de permanence, prend la suite de 8h à midi et de 13h30 à 16h30. Une astreinte est assurée le soir, les dimanches et les jours fériés.

Le service est organisé selon deux niveaux d'interventions. Si les chutes de neige n'excèdent pas 10 cm, les 35 agents de la commune assurent le déneigement grâce aux camions équipés de lames biaises et de saleuses. En cas de neige plus abondante, les agents interviennent avec des engins plus gros, équipés d'étraves ou de fraises. Ils sont accompagnés par le personnel de sociétés privées de travaux publics et leurs camions dotés de chargeurs pour non seulement déneiger, mais aussi évacuer tout de suite la neige.

Le conseil départemental épouse également les services pour couvrir l'ensemble du territoire. Ce dispositif est en place jusqu'au 1^{er} avril. Toutefois, il n'empêche pas de faire preuve de la plus grande prudence en se déplaçant, notamment en se dotant d'équipements spéciaux.

DES ENGINS HIGH-TECH

Sensible à la question de l'environnement, la commune de Megève a investi dans du matériel très performant pour saler les routes au gramme près.

Les agents ont été formés à la conduite de ces engins qui sont équipés d'un système informatique qui calcule le poids de sel à répandre par m² de chaussée.

Entre l'hiver 2008/2009 et l'hiver dernier, la consommation de sel a ainsi été divisée par trois. Une diminution qui s'explique également par l'utilisation de saumure, un mélange d'eau et de sel, quand les routes sont trop verglacées.

“

LA FLOTTE COMMUNALE

5 chargeuses, 3 Mercedes Unimog, camions multifonctions équipés d'une étrave, de 2 fraises et d'ailerons, 3 poids lourds, 2 poly-bennes de 10 tonnes, 4 fraises, 3 engins de salage avec lames biaises.



GUY



RUDY



CLARISSE

Ce camion Mounty est équipé de quatre routes directrices, une fraise et une turbine. Nous l'utilisons sur les chemins plus étroits et là où nous pouvons rejeter la neige, par exemple au Calvaire.

La fraise d'attaque casse la neige, nous pouvons ensuite l'expulser où l'on veut. C'est vraiment un bel outil.

Nos saleuses sont équipées d'une lame biaise et sont automatisées. Nous les pilotons depuis la cabine. La quantité de sel dépend de la température, mais aussi de la quantité de neige et de la largeur de la route. Mais nous vérifions toujours les données qui sont épandues au gramme près. Ces saleuses ont aussi un GPS et une caméra de recul.

Ce petit engin permet d'intervenir sur les trottoirs et les petits couloirs. Il est multifonction et permet de saler, mais aussi de déneiger, de balayer la poudreuse et même de tondre ! Nous pouvons régler le diamètre et rejeter le sel dans un rayon allant jusqu'à 2m de large. Il est équipé d'un gyrophare qui permet aux usagers de le repérer facilement.

”



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS PLUS DURABLES

LAURENT
SOCQUET

*Maire Adjoint, délégué
à l'urbanisme et à la
politique foncière.*

MEGEVE EST FIDÈLE À SES ENGAGEMENTS EN TERME
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE RESPECT
DE SON ENVIRONNEMENT.



Il y a du changement dans la gestion des espaces verts communaux. Au rond-point de la télécabine, sur les plates-bandes des Veriaz ou de l'Autogare, à la fourrière ou au cimetière, l'équipe des jardiniers du Centre technique municipal a aménagé des espaces verts plus durables.

Arbustifs, vivaces, résineux et d'autres variétés de montagne ont été plantés dans plusieurs espaces verts de la commune. Cette démarche a été impulsée dès l'arrivée de la nouvelle municipalité et a été mis en place avec succès grâce à l'investissement des huit agents permanents du service et de 12 saisonniers. Au quotidien, cette équipe entretient tous les massifs floraux et les jardinières en bois de la commune. Tonte, fauchage, désherbage, arrosage, nettoyage ou taille de haie font partie de leur mission.

Les nouvelles plantations ne demandent pas d'arrosage, très peu de désherbage ou de soins et sont repiquées en pleine terre.

Très résistantes, elles peuvent pousser pendant une vingtaine d'années. Terminés les plans de fleurissement annuel classiques. Cela entraîne non seulement un coût d'entretien moindre, mais aussi un gain de temps pour les équipes de jardiniers qui peuvent ainsi se consacrer à d'autres missions. Autre avantage, cela permet à la commune de garder toute l'année un fleurissement d'exception, de quoi conforter le label 4^e fleur des villes et villages fleuris.

Dans les années à venir, des massifs similaires verront le jour sur d'autres sites de la commune, tels que le jardin situé derrière l'église ou le carrefour

EN CHIFFRES

100+

GRAMINÉES PLANTÉS DEPUIS
LE LANCEMENT DE LA DÉMARCHE DURABLE.

200

VIVACES

300

VÉGÉTAUX



LES +

des Mésanges qui va être repensé pour mettre en valeur la sculpture du skieur. D'autres projets sont en cours comme l'embellissement du rond-point en face des services techniques, des espaces verts devant l'hôtel L'Étoile d'or ou du talus de la montée du Calvaire.

Au-delà de la démarche impulsée par la municipalité et des réalisations portées par les services communaux, il faut aussi souligner l'effort et l'implication de l'ensemble de la population locale qui s'investit régulièrement pour l'entretien et le fleurissement de leur commune.

- PAS D'ARROSAGE

- PEU DE DÉSHERBAGE

- GAIN DE TEMPS D'ENTRETIEN

- FLEURISSEMENT TOUTE L'ANNÉE

- RÉSISTANT PLUSIEURS ANNÉES

- ÉCONOMIES FINANCIÈRES

BIENVENUE À MEGÈVE

UN NOUVEL OUTIL POUR RÉSERVER SON SÉJOUR EN LIGNE !

CATHERINE
JULLIEN-
BRÈCHES

Maire de Megève

UN BUDGET MAÎTRISÉ, UN PARCOURS CLIENT FACILITÉ, UNE VALORISATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE LA STATION... VOILÀ L'AMBITION DE LA NOUVELLE PLATEFORME DE VENTE, LA PLACE DES MARCHÉS.

En remunicipalisant l'Office de tourisme, l'équipe municipale a souhaité fermer la centrale de réservation existante. Outre le coût de cette centrale (plus de 120 000 euros par an pour 15 000 euros de recettes), c'est le système lui-même qui a été remis en question. En effet, pourquoi se contenter de revendre un produit existant (l'offre hôtelière) sans lui apporter de valeur ajoutée ? Aujourd'hui, de nombreux sites proposent cette même offre souvent à des prix attractifs, alors comment se démarquer ? En proposant une plateforme unique qui permettra de réserver, non seulement de l'hébergement, mais également un forfait, une prestation, une activité et de proposer un paiement unique pour le consommateur.

Au cours d'une réunion d'information à destination des hébergeurs qui s'est tenue le 9 décembre 2015, la Commune de Megève a présenté la création d'une place de marché mise à disposition de l'ensemble des socioprofessionnels.

« *Du fait de notre histoire de station de première génération, nous n'avons pas toujours su ou pu prendre en compte la qualité du parcours client et son confort dans l'organisation de son voyage, analyse le maire, Catherine Jullien-Brèches.*

Aujourd'hui, nous sommes souvent en attente d'un traitement premium et c'est encore plus vrai sur des destinations de sports d'hiver comme la nôtre. Nous devons nous assurer que la qualité de notre station s'affiche dès le départ et que nous garantissons à notre clientèle un service à la hauteur de ses attentes. »

Le concept porté par Alliance réseaux, créateur de la place de marché touristique, permettra aux différents prestataires de l'économie touristique de Megève de gérer directement leurs offres.

Le client pourra quant à lui effectuer « son marché » au fil de différentes prestations recherchées ou sollicitées par le moteur de recherche. Au final, il ne s'acquittera que d'un seul paiement en ligne et les prestataires retenus seront quant à eux rétribués à l'instant T de la transaction.

En outre, le budget alloué pour cette plateforme sera fortement réduit, ce qui va permettre de mobiliser l'action de l'Office de tourisme sur la promotion, avec notamment des actions de communication et un renforcement de la présence de Megève sur les salons professionnels à l'étranger, en étroite collaboration avec les acteurs économiques de la station.

LE CONCEPT

- Mobiliser toute l'offre touristique du territoire
- Fusionner les informations
- Apporter une valeur ajoutée à l'offre
- Payement unique sécurisé en ligne
- Contenter le client final

ACTIVITÉS CONCERNÉES

- Hébergement
- Loisirs
- Commerce

LES AVANTAGES

- Une image commune autour de Megève
- Un positionnement possible haut de gamme et familial
- Une segmentation du marché par cible



LE NOM «MEGÈVE»

UNE MARQUE DE TERRITOIRE TRÈS PROTÉGÉE

L'APPLICATION DE LA LOI NOTRE (NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE) A MIS EN EXERGUE L'IMPORTANCE D'UNE MARQUE DE TERRITOIRE POUR LES STATIONS DE TOURISME. PAR CONSÉQUENT, UN EFFORT IMPORTANT A ÉTÉ RÉALISÉ PAR LES SERVICES DE LA COMMUNE POUR MIEUX PROTÉGER LA MARQUE MEGÈVE.

Megève est un nom connu aussi bien en France qu'à l'étranger. Il véhicule une image haut de gamme, de prestige à la française, de savoir-faire et de qualité. La commune est donc engagée depuis longtemps dans des démarches afin « *de protéger le nom, préserver l'image du village et les intérêts des commerçants et artisans locaux* », insiste le maire Catherine Jullien-Brèches.

La marque Megève a été déposée à l'Institut national de la propriété intellectuelle par Megève Tourisme en 2012. Celle-ci a été transmise à la commune voilà trois ans.

Depuis le début de l'année, un contrat de licence d'exploitation est désormais obligatoire pour les professionnels qui veulent utiliser, fabriquer et distribuer des produits sous la marque Megève.





Il cadre également de manière précise la typographie à utiliser.

L'utilisation de la marque Megève est donc interdite en dehors de ce contrat licence. La commune n'hésitera pas à mener des actions contre les éventuels contrefacteurs.

« Cette démarche, c'est avant tout pour protéger les acteurs locaux. Les services de la commune se tiennent à la disposition de tous les professionnels qui souhaitent des informations ou des précisions sur cette initiative, car nous devons travailler en étroite collaboration.

C'est ensemble que nous construisons l'image de Megève et la commune se doit de préserver les intérêts de ce qui s'investissent pour la station », précise madame le maire.



Cette convention ne concerne que la reproduction de ce logo dans son entièreté ainsi que la typographie utilisée pour le mot « Megève ».

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

VERS UNE OPTIMISATION



MARIKA BUCHET

*Maire Adjoint,
déléguée aux affaires
scolaires et à
l'hébergement collectif*

**A L'ÉCHELLE DE NOTRE TERRITOIRE, LE COMITÉ DE SUIVI
DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE A DRESSÉ UN PREMIER
BILAN POUR CETTE RENTRÉE 2015.**

La commune de Megève, en partenariat avec Demi-Quartier, Combloux et Praz-sur-Arly, fait partie des précurseurs, en ayant mis en place dès la rentrée de septembre 2014 un projet éducatif de territoire (PEDT). Cette démarche formalise le parcours éducatif de chaque enfant pour qu'il soit cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

Un an après la mise en place de ce PEDT et des temps d'activités périscolaires (TAP), un bilan a été réalisé. La fréquentation sur le nouveau temps périscolaire a augmenté de 10% chez les maternelles et, à l'inverse, a diminué de 12% chez les élémentaires par rapport à 2014.

Le coût des TAP est évalué pour l'année scolaire 2014-2015 à 2,55 euros de l'heure pour 14 000 heures. La commune bénéficie du fonds de soutien mis en place par l'Etat à hauteur de 8 550 euros (50 euros par enfant) et la Caisse d'allocations familiales (Caf) versera 50 centimes par heure par

enfant. Le coût net pour la collectivité est donc de 20 000 euros. Au cours de cette année d'expérimentation, le dialogue constant avec les différents acteurs éducatifs a permis de traiter les questions organisationnelles et de favoriser des évolutions partagées. Celles-ci se sont traduites par une avancée des horaires pour certaines activités extra-scolaires et une relocalisation de ces activités au sein même de l'établissement scolaire. Cela est le cas par exemple pour l'éveil gymnique et l'anglais.

En décembre, les parents et les enfants ont été interrogés sur l'organisation des rythmes scolaires. Ces questionnaires avaient pour but d'évaluer l'impact du PEDT sur la journée de l'enfant : fréquentation et appréciation des TAP, organisation des familles, disponibilité des familles pour les activités extra-scolaires, satisfaction sur les rythmes éducatifs... Les résultats sont connus et mis en ligne sur le site Internet de la commune.

MEGEVE.FR



CET AUTOMNE UNE MONTAGNE D'ACTIVITÉS LUDIQUES

Les enfants de l'école primaire Henry Jacques Le Même inscrits aux TAP ont varié les plaisirs. Les maternelles ont participé à des jeux collectifs et à des temps d'expression avec chansons et marionnettes. Ils se sont exprimés en anglais, ont fait de drôles de brico-rigolos avec des monstres et des oiseaux et ont cuisiné pour la semaine du goût.

Les plus grands ont pu choisir leurs activités et s'initier à des jeux de société et réaliser des bricolages d'automne et de Noël.

Les ateliers culturels du jeudi ont permis aux plus grands d'observer des insectes à la loupe binoculaire. Les CM1 et CM2 ont pris plaisir à découvrir le musée du Haut Val d'Arly et la Ferme de Marius. Arthur Forlin, le garde forestier, leur a présenté ses trophées en corne de chamois ou défense de sanglier.

L'association Megève Vie et Mémoire a partagé quelques mots de patois avec les CM2 et l'accordéoniste Eric Tops a initié quelques jeunes à la musique folk et traditionnelle. Enfin, les Jeunes Diplomates ont assuré des temps de rencontre pour dialoguer en anglais de manière ludique.

LE PEDT ÉTUDIÉ PAR LE LABORATOIRE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Un étudiant en master du LSE, Laboratoire en Sciences de l'Education, souhaite réaliser un mémoire de recherche et d'évaluation du PEDT de la commune.

Cela permettrait ainsi de le faire évoluer, de garantir la reconnaissance du projet « montagne », de professionnaliser la réforme et de travailler sur un projet de territoire élargi. Son stage a commencé mi-décembre pour une durée d'un an.

PETITE ENFANCE

LA GRANDE CRÈCHE RESTRUCTURÉE



NADIA ARNOD-PRIN

Maire-Adjoint
déléguée à l'enfance,
la jeunesse et aux loisirs

UNE RÉHABILITATION VIENT DE SE TERMINER À LA GRANDE CRÈCHE, DANS LE BUT D'AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES ENFANTS ET DES FAMILLES ET DE S'ADAPTER À L'ÉVOLUTION DES NORMES.

Nouvelles peintures, sols neufs, refonte de la distribution des espaces : le multi-accueil La Grande Crèche, situé allée des Lutins, évolue pour mieux accueillir enfants et parents. Ces aménagements permettent également de s'inscrire dans les recommandations de la Protection maternelle et infantile et d'avoir une plus grande aisance dans l'accueil des groupes.

Au 1^{er} étage, les coins change ont ainsi été améliorés pour être plus fonctionnels avec par exemple l'installation d'un escalier escamotable pour les plus grands. Les sanitaires sont désormais plus larges et plus nombreux. L'espace d'accueil des familles a lui aussi été repensé. « *L'objectif est qu'elles puissent rentrer et déposer leurs enfants plus facilement, analyse Catherine Valençot, la responsable. Cela nous permet également d'améliorer la confidentialité des échanges.* »

Ces travaux ont été l'occasion d'enlever l'éclairage au néon et de le remplacer par des luminaires qui permettent des variations de l'intensité de la lumière. L'un des coins cuisine a été refermé et une salle entière est désormais dédiée aux activités de psychomotricité.

L'entreprise Dr@ssist est intervenue sur les différents chantiers pour un coût total de 105 000 euros.

Ces travaux de réhabilitation sont cofinancés par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) qui a accordé à la commune une subvention exceptionnelle de 70 000 euros. Commencés en octobre, ils se sont terminés début décembre, laissant ainsi la Grande Crèche prête pour prendre en charge 43 enfants.

Chaque jour, ils sont encadrés par le personnel communal, soit 18 personnes et deux agents d'accueil.



TRAVAUX & OUVERTURE À L'ANNÉE DE LA MICRO-CRÈCHE

La structure **Les Fripouilles**, chemin des Ecoliers, a été restructurée et rénovée par les services techniques de la commune en septembre. Un nouvel espace d'accueil et un nouvel espace de change ont été aménagés. Dès sa réouverture, ce sont les bébés de la Grande Crèche qui ont été accueillis, ceci pour permettre le déroulement d'une rénovation importante de tout le premier étage du bâtiment principal.

Nouveauté : la micro-crèche fonctionnera à l'année afin de répondre à l'augmentation des demandes des familles.

UNE RÉPARTITION DIFFÉRENTE DES ENFANTS

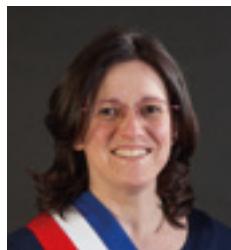
En 2015, le nombre de demandes d'accueil d'enfants étaient au nombre de 109. Cela représente une augmentation de dix équivalents temps plein depuis 2014. Les week-ends, les demandes d'accueil sont constantes. Afin de répondre favorablement au plus grand nombre de familles, tout en respectant la qualité de l'accueil, une réorganisation des groupes a été décidée.

Elle respecte au mieux les besoins et les rythmes des enfants :

- Les bébés sont accueillis à la micro-crèche, un « petit cocon » adapté à leur âge
- Les grands bébés et les petits filous occupent le rez-de-chaussée de la Grande Crèche
- Les grands filous et les malins occupent les deux espaces de l'étage, ce qui permet d'organiser des moments intergroupes.

LES EXPOSITIONS

UN MAÎTRE DE LA CALLIGRAPHIE CHINOISE À LA MÉDIATHÈQUE
& 16 ŒUVRES MONUMENTALES AU CŒUR DU VILLAGE



EDITH ALLARD

*Maire-Adjointe
déléguée à la culture,
au patrimoine,
au logement,
au jumelage
et aux forêts*

**LA MÉDIATHÈQUE ACCUEILLE UNE EXPOSITION
DU PEINTRE CHINOIS JIANG SHANQING, ARTISTE
DONT LES CALLIGRAPHIES SONT UNE PARFAITE
SYNTHÈSE ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ.**

Puissance, rigueur et justesse se dégagent des œuvres de Jiang Shanqing visibles actuellement à la médiathèque de Megève. L'exposition « Encres de Chine, Jiang Shanqing » permet de découvrir, jusqu'au 8 avril, un artiste hors du commun. Techniques de l'encre et de la typographie, mouvements du pinceau, connaissance du papier et de l'art du découpage, Jiang Shanqing marie tous les talents. Les 22 œuvres exposées permettent d'entrer dans son univers et de découvrir les secrets de la pratique picturale et de la calligraphie chinoise. L'homme, également messager de la culture et du tourisme de Pékin, sera présent à Megève le vendredi 26 février pour un atelier dédié à la calligraphie chinoise pour les enfants. Il donnera également, le samedi 27 février, une conférence sur son art, accompagnée d'une performance, à l'auditorium du Palais des Sports. Une occasion unique de voir naître sous ses yeux une œuvre. Exposition visible aux heures d'ouverture de la médiathèque.



**DES SCULPTURES
IMPOSANTES DE L'ARTISTE
NATHALIE DECOSTER
SE DÉVOILENT AU FIL
DES RUES DU VILLAGE,
CRÉANT UN PARCOURS
DE 16 ŒUVRES QUI ATTIRENT
LE REGARD À CHAQUE PAS.**

Pureté des lignes, sérénité et méditation sont les maîtres mots de l'essence du travail de Nathalie Decoster. Ses personnages de bronze ou d'aluminium poli associés à des structures géométriques sont à découvrir tout au long de l'hiver au détour des ruelles du village. Deux œuvres sont également exposées sur les sommets du Mont d'Arbois et de Rochebrune. Cette exposition à ciel ouvert est une occasion inédite de découvrir cette artiste parisienne, forte de 30 ans d'expérience. Grâce à son travail, elle a véritablement créé une grammaire qui lui est propre. Son talent est reconnu au-delà des frontières de l'Hexagone, puisqu'il n'est pas rare de retrouver ses œuvres exposées à travers l'Europe et même dans le monde entier. En Chine, aux Etats-Unis ou au Brésil, les œuvres de Nathalie Decoster séduisent. A Megève, elles trouvent leur plus bel écrin.



A NE PAS RATER

EXPOSITION
TOPS
SOCQUET



Un témoignage photographique sur Megève 1914-2015, retrace l'itinéraire d'une dynastie de photographes mégevans, dont le regard témoigne de la transformation d'un village de montagne en station de sports d'hiver à la renommée internationale.

Musée de Megève,
66 rue Comte de Capré,
de 14h30 à 19h, fermé le samedi.
Entrée gratuite.

POLITIQUE POUR LES AÎNÉS

DES INITIATIVES VARIÉES & CONVIVIALES



JOCELYNE CAULT

*Maire adjoint,
déléguée à la
citoyenneté, à l'action
sociale et à la relation
avec le personnel
communal.*

**LA QUALITÉ DE VIE
DES SÉNIORS EST UN POINT
ESSENTIEL DE LA POLITIQUE
SOCIALE DE LA COMMUNE,
QUI ORGANISE DES ACTIVITÉS
VARIÉES ET CONVIVIALES
À DESTINATION DES AINÉS.**

« Le mieux vivre des séniors nous tient à cœur », insistent Jocelyne Cault et David Cerioli. En fin d'année, les animations pour les aînés de la commune se sont succédé. Fin novembre, ils étaient invités pour le traditionnel repas de Noël préparé par le Cintra et servi par des bénévoles et des élus. Le Centre communal d'action sociale propose également aux habitants de Megève et de Demi-Quartier de plus de 65 ans des animations tout au long de l'année : les après-midi bleus.

Après avoir visité l'exposition Tops-Socquet ou assisté à un match de hockey-sur-glace des Mondiaux U20 mi-décembre, de nouveaux rendez-vous sont organisés. Ainsi, lundi 25 janvier, une visite de l'élevage de rennes du domaine du Coulaïron est programmée. Un goûter convivial, sous une yourte, clôturera cet après-midi. Autre moment fort, le vendredi 26 février avec un conte musical par Vox Alpina. Deux comédiens-musiciens invitent à un parcours poétique autour d'extraits d'œuvres classiques. La mairie invite les aînés au Festival international de Jazz à Megève. Jeudi 24 mars, ils assisteront au concert de The Amazing Keystone Jazz Big Band.

Des activités sont également organisées chaque semaine. Le mardi et le jeudi, les clubs de scrabble et de belote se réunissent. Ouvert à tous, n'hésitez pas à vous y rendre, le groupe cherche à s'étoffer !

537 COLIS DE NOËL DISTRIBUÉS

Dès le 7 décembre, 56 bénévoles ont distribué 537 colis de Noël aux habitants de Megève et de Demi-Quartier, âgés de plus de 70 ans.

UN REPAS DE FIN D'ANNÉE ÉTOILÉ



**Pour la 2^e année consécutive,
les élus ont organisé à la
maison de retraite Les Monts
Argentés un repas avec un
chef étoilé.**

« Avant, les résidents de la maison de retraite recevait un colis de Noël qu'ils mangeait seuls dans leur chambre, remarquent Jocelyne Cault et David Cerioli. À travers le CCAS notre volonté a été de remplacer ce colis par un moment convivial unique agrémenté de la cuisine de nos chefs étoilés locaux. Nous nous attachons à ce que les résidents de la maison de retraite conservent des liens étroits avec les acteurs du territoire pour toujours préserver ce lien qui nous unit. » Lundi 7 décembre, Emmanuel Renaut, le chef triplement étoilé du Flocons de Sel, a concocté un repas, servi par son équipe avec les élus. Au menu notamment : toast de foie gras, biscuit de brochet ou paleron de bœuf braisé à la mondeuse. Des mets très appréciés des résidents.

ACCUEIL DES SAISONNIERS

UN VÉRITABLE ENJEU POUR UNE STATION TOURISTIQUE



DAVID CERIOLI

Conseiller Municipal
Délégué aux actions
auprès des séniors

DE NOUVELLES ACTIONS SONT MISES EN PLACE PAR LES ÉLUS POUR ACCENTUER LEURS LIENS AVEC LES TRAVAILLEURS SAISONNIERS.

Les saisonniers sont un maillon essentiel de la qualité d'accueil de Megève. Les élus ont donc voulu mener des actions supplémentaires à destination des travailleurs qui concourent par leur travail et leur savoir-faire au succès des saisons. La traditionnelle soirée d'accueil a eu lieu le jeudi 17 décembre. Autour de David Cerioli, conseiller municipal délégué, elle a réuni pas moins de 150 saisonniers, qui ont assisté à une présentation de la station, de ses équipements et des événements à venir. 25 lots étaient offerts par l'UCHARM et de nouveaux partenaires se sont associés à cette soirée comme « La Folie Douce » et les « 5 Rues ».

Surtout, un véritable espace dédié aux saisonniers a été ouvert en mairie. Des permanences y sont organisées chaque semaine. Travail, droits, logement, une animatrice répond à toutes les questions et accompagne les saisonniers dans leurs démarches. « En partenariat avec l'association le Thianty, nous allons également organiser des journées de prévention et de dépistage », détaille David Cerioli. Elles auront lieu le 28 janvier et le 3 février.

Enfin, un guide de la saisonnalité à Megève a été édité par la mairie. Gratuit et regroupant des informations pratiques, il est disponible à l'espace saisonniers.

Espace Saisonnier : Permanence les lundis matins sur rendez-vous et les lundis après-midis au sous-sol de la Mairie. Tél. 06 08 30 96 34

MEGÈVE L'ESPRIT SPORT

LA MUNICIPALITÉ DEVELOPPE LE SPORT POUR TOUS

CHRISTOPHE
BOUGAULT-
GROSSET

Premier Adjoint
Délégué au sport,
à l'environnement
et aux sentiers et pistes



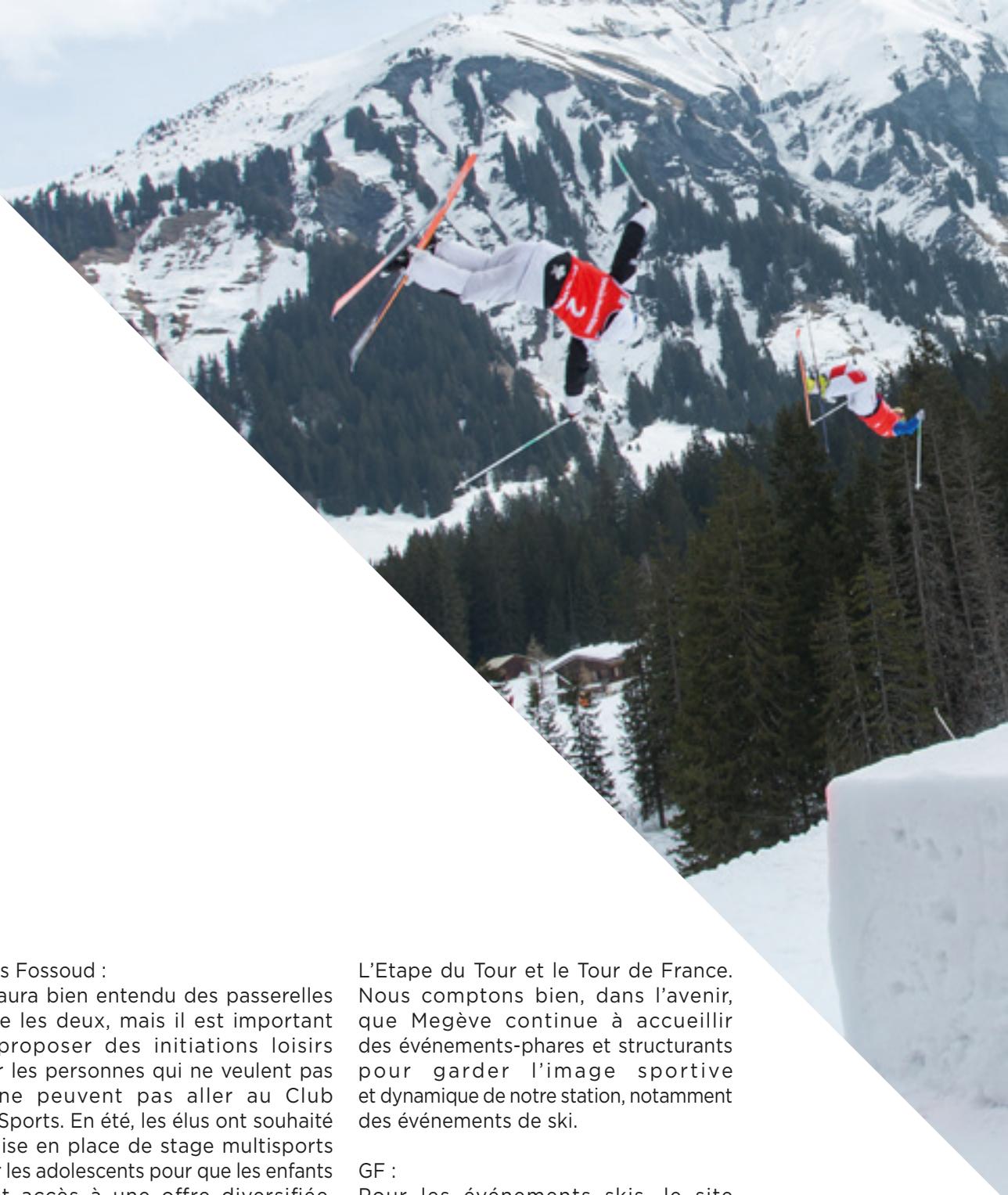
**LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE RELANCER LE SPORT LOISIR,
LE SPORT POUR TOUS, ET SE DONNE LES MOYENS
DE SES AMBITIONS EN CRÉANT UN POSTE DE DIRECTEUR SPORTIF.**

Sous l'impulsion de Christophe Bougault-Grosset et Nadia Arnod Prin, la municipalité s'est inscrite dans une initiative de redynamisation du sport loisir au sein de la station. Aujourd'hui de nombreux enfants ne souhaitent pas s'inscrire dans une démarche de compétition et adolescents et adultes ont parfois du mal à trouver des formules pour répondre à leurs envies et leurs besoins en matière de pratique sportive. Le chantier du palais des sports est l'occasion pour la municipalité de s'atteler à la réorganisation du sport de loisir et d'insuffler à Megève un véritable « Esprit Sport »...

DANS QUEL CADRE S'INSCRIT CETTE INITIATIVE ?

Christophe Bougault-Grosset : Depuis notre élection nous avons mené plusieurs audits qui nous ont amené à une série de constats. Le 1^{er} constat, c'est que nous avions besoin de développer le sport loisir dans plusieurs disciplines, en complément de ce que réalise le Club des Sports de Megève.

Par exemple, pour la section ski alpin où aujourd'hui, il faut avoir un certain niveau pour intégrer le Club des Sports.



Gilles Fossoud :

Il y aura bien entendu des passerelles entre les deux, mais il est important de proposer des initiations loisirs pour les personnes qui ne veulent pas ou ne peuvent pas aller au Club des Sports. En été, les élus ont souhaité la mise en place de stage multisports pour les adolescents pour que les enfants aient accès à une offre diversifiée.

Ces stages seront ouverts à tous, y compris aux enfants du Club des Sports. Ce n'est pas cloisonné, il y aura toujours un lien important avec le Club, surtout que je le connais bien pour en avoir été le directeur. Nous travaillerons ensemble en bonne intelligence.

QUELLES SERONT LES AUTRES MISSIONS ?

CBG :

Nous avons également constaté qu'avec les nombreux événements sportifs que la commune organise, nous avions besoin d'une personne qui puisse les coordonner, surtout que cette année nous avons deux événements supplémentaires d'envergure :

L'Etape du Tour et le Tour de France. Nous comptions bien, dans l'avenir, que Megève continue à accueillir des événements-phares et structurants pour garder l'image sportive et dynamique de notre station, notamment des événements de ski.

GF :

Pour les événements skis, le site de la Cote 2000 est un vrai point fort pour l'organisation de grandes compétitions : parkings, environnement, réceptif, pistes homologuées FIS.

GILLES FOSSOUD SERA-T-IL EN CHARGE DES ÉQUIPEMENTS ?

CBG :

Avec ce poste, nous voulions également approfondir ce qui est déjà mis en place concernant l'occupation des différents espaces sportifs de la commune. Globalement, derrière la création de ce poste, il y a l'idée que ça fonctionne mieux, que l'on améliore ce qui est en place et que l'on propose aussi de nouvelles choses.

FESTIVAL « JAZZ À MEGÈVE »

UN PROGRAMME AUX AMBIANCES FEUTRÉES & RYTHMÉES

CATHERINE
JULLIEN-
BRÈCHES

Maire de Megève



MEGÈVE CONFIRME SON ATTACHEMENT HISTORIQUE À LA MUSIQUE JAZZ ET ORGANISE SON PREMIER FESTIVAL INTERNATIONAL : JAZZ À MEGÈVE DU 24 AU 28 MARS 2016.

MADAME LE MAIRE POURQUOI LE JAZZ ?

Le jazz est souvent associé à un manque de modernité, alors qu'il est à l'origine de la musique moderne, le jazz compose son ADN. Il faut démythifier le jazz et sortir des ornières creusées par l'industrie musicale à grand renfort de marketing. Qu'attendons-nous de la musique ? Qu'elle nous fasse voyager, qu'elle nous entraîne loin de notre quotidien dans un univers qui nous fasse vibrer, danser, bouger, qu'elle éveille notre curiosité, nous surprenne et qu'elle nous rassemble. Trop souvent la musique est devenue un bruit de fond, un bruit nécessaire mais pour autant un bruit de fond. Osons la créativité du jazz, osons les textes suaves et sensuels, osons les voix non stéréotypées qui vous transportent dès les premiers accords et ne vous lâchent plus.

L'illumination du sapin a permis de découvrir l'atmosphère musicale incroyablement rythmée et moderne de l'ensemble Gospel pour 100 voix.

Le groupe a rencontré un énorme succès auprès des jeunes et des moins jeunes et ce soir-là, personne ne pouvait dire que le jazz est has been ou ennuyeux.

Je crois également que le jazz est à l'image de Megève : il mêle authenticité, modernité et chic.

UNE PROGRAMMATION CONFIÉE À LA SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER DE MONACO.

Oui. Nous avons souhaité construire ce festival avec des professionnels du secteur. C'était une évidence, d'une part pour s'assurer de la qualité de la programmation et de la pérennité de ce festival, mais également pour rassurer les artistes et pouvoir anticiper une programmation de qualité avec des artistes internationaux de renommée. Ce choix nous permet par exemple de proposer une soirée avec Marcus Miller et Selah Sue en guest-star, deux grands artistes qui vont travailler sur un concert unique pour Megève.



PROGRAMMATION DU 24 AU 28 MARS 2016

24 mars : The Amazing Keystone jazz Big Band, Concert organisé dans le cadre d'un projet pédagogique pour les séniors et les scolaires de la commune.

25 mars : Melody Gardot, Angelo Debarre

26 mars : Paolo Conte, Stacey Kent

27 mars : Marcus Miller et son invitée spéciale Selah Sue, Manu Katché

28 mars : Gospel pour 100 voix, concert gratuit sur la place du Village.

**Et tous les jours «Le festival OFF»
Place de l'Eglise :**

- **Grand Pianoramax**
- **New Orleans Swamp Donkeys**
- **Rémi Panossian Trio**
- **Switch Trio invite Jon Boutellier**
- **Gospel pour 100 voix**
- **The Amazing Keystone Jazz Big Band**
- **Eric Legnini Trio**
- **Mardi Brass Band**

COMMENT S'ORGANISE CE FESTIVAL ?

Le festival s'articule entre des concerts payants au Palais des Congrès avec des artistes de renommée internationale, et une programmation off, gratuite, en plein cœur de Megève.

Ce n'est pas un festival, c'est tout Megève qui va prendre la couleur jazz le temps d'un long week-end.

ET POUR MEGÈVE, C'EST UN SACRÉ INVESTISSEMENT ?

Pas plus que le jumping. La première année, beaucoup doutaient de cet évènement. Le festival de jazz, c'est un budget de 500 000 euros, un peu moins de la moitié du budget sera financé par la billetterie, l'autre partie sera financée par des partenariats privés et notre propre financement.

Renseignements : Tél. 09 70 25 22 05
jazzamegeve.com

LE TOUR DE FRANCE

DU 21 AU 23 JUILLET

CATHERINE
JULLIEN-
BRÈCHES

Maire de Megève



L'ÉDITION 2016 DU TOUR DE FRANCE FAIT ESCALE À MEGÈVE POUR TROIS JOURS DE FÊTE DU 21 AU 23 JUILLET.

Megève sera sous les feux des projecteurs du 21 au 23 juillet, quand la plus grande course cycliste au monde investira le village. Les réunions de travail ont déjà commencé avec les élus, les équipes de la Ville et celles d'Amaury Sport Organisation (ASO, l'organisateur). Ils travaillent dès à présent sur un plan de circulation pendant cette période afin de faciliter les flux. La préfecture validera ensuite les différentes fermetures de routes. Celles-ci seront alors communiquées pour que chacun puisse s'organiser.

Le jeudi 21 juillet, les cyclistes partiront pour un contre-la-montre individuel entre Sallanches et Megève via la Côte de Domancy. Tout l'après-midi, les coureurs avaleront les 17 km qui séparent les deux communes en passant notamment du côté de la montée des Poëx, aux Choseaux et au Palais des Sports où se tiendra l'arrivée. Le vendredi 22 juillet, les coureurs partiront d'Albertville pour rejoindre Le Bettex à Saint-Gervais. Les coureurs passeront donc de nouveau en ville. En provenance du col des Saisies, ils se rendront vers Domancy.

Le samedi 23 juillet, Megève est cette fois ville départ. Les coureurs partiront du Palais des Sports, lieu d'implantation du village départ en début d'après-midi en direction de Flumet avec pour destination Morzine pour ce qui apparaît déjà comme la grande finale des grimpeurs, la veille de l'arrivée aux Champs Elysées.

“

Organiser une étape du Tour de France c'était mon rêve pour Megève et non seulement nous avons obtenu cette étape dès cette année mais de surcroît le Tour va rester trois jours au pays du Mont-Blanc et nous organisons également la cyclo en amont du passage du Tour de France. C'est une chance pour Megève, une visibilité exceptionnelle mais aussi un village partenaire implanté sur notre station et une demande en terme d'hôtellerie et de restauration sans précédent.

Ce Tour de France va mobiliser toute la population locale et les socio-pros. À nous de montrer la qualité et le savoir-faire que nous possédons en matière d'accueil. À nous de valoriser notre authenticité, notre patrimoine et la modernité de nos infrastructures pour séduire les amateurs et les amoureux du vélo et leur donner envie de venir ou revenir dans notre magnifique village.

CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES

Maire de Megève



”

« JOUEZ LA CARTE L'ESPRIT SPORT »

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles cet événement d'envergure internationale, la commune a besoin de bénévoles.

Les personnes qui sont intéressées peuvent dès à présent se faire connaître en s'inscrivant grâce à l'e-mail suivant : benevole.tourdefrance@megeve.fr

15000 INSCRITS À L'ETAPE DU TOUR LE 10 JUILLET 2016

Megève a également été choisie pour accueillir L'Etape du Tour. Cette cyclosportive permet aux amateurs qui veulent vivre l'expérience Tour de France de réaliser le parcours des professionnels sur route fermée. Ainsi le dimanche 10 juillet, ils enfourcheront leur vélo pour réaliser la 20^e étape : 146 km en direction de Morzine via les cols des Aravis, de la Colombière, de la Ramaz et de Joux-Plane. Les inscriptions sont déjà closes. Pas moins de 15000 cyclistes prendront le départ !

Le village des partenaires où les concurrents retireront également leur dossard sera installé à la Côte 2000 dès le vendredi 8 juillet. Il sera ouvert également le samedi. Enfin, le jour de la course, les départs s'échelonneront de 7h à 9h sur la route départementale. Entre les participants et leur entourage, pas moins de 40 000 personnes sont attendues à Megève pendant ce week-end.

VIE LOCALE

LES DERNIÈRES INFORMATIONS

LES PETITS PRINCES ONT FAIT LEUR CINÉMA !

Du 17 octobre au 1er novembre, un programme varié était proposé dans le cadre de ces animations désormais incontournables pour les moins de 13 ans. Sur le thème du cinéma, des initiations aux effets spéciaux, au cinéma d'animation et à la sonorisation étaient organisés dans une yourte spécialement aménagée sur la place de l'Eglise. Les enfants pouvaient également découvrir les cours de cuisine, les ateliers maquillage et les constructions de cabanes.



LE PASS SCOLAIRE ÉVOLUE

Tous les élèves scolarisés ou résidant au Pays du Mont-Blanc peuvent bénéficier du Pass scolaire à 96 euros pour skier sur les domaines du Pays du Mont-Blanc. Nouveauté cette année, le Pass devient annuel. Les jeunes bénéficieront d'un accès aux remontées mécaniques en été. La commune de Megève cofinance le Pass avec les communes du Pays du Mont-Blanc, La Giettaz et les domaines skiables.

UNE AIDE DE 1000 EUROS POUR CHANGER SON CHAUFFAGE

Le fonds Air Bois, cofinancé par la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc, aide les particuliers qui remplacent un chauffage polluant par un appareil performant. L'aide d'un montant de 1000 euros se poursuit en 2016. Renseignements : Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses abords, Pauline Caër, tél. 04 50 25 60 14 ; pcaer@sm3a.com

L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE COMMÉMORÉ

Les élus de Megève et de Demi-Quartier se sont réunis le 11 novembre pour commémorer la fin de la Première Guerre mondiale. Le maire Catherine Jullien-Brèches et son homologue de Demi-Quartier Martine Périnet ont procédé à un dépôt de gerbes au monument aux morts en présence de nombreux officiels, de l'harmonie et d'une chorale d'enfants.



UNE SEMAINE DU GOÛT RICHE EN DÉCOUVERTE

Le service restauration de la commune s'est surpassé pour faire découvrir de nouvelles saveurs aux enfants lors de la semaine du goût mi-novembre. Les métiers de bouche de Megève et de ses environs ont participé, comme la Coopérative du Val d'Arly, Viandes Nouvelles de Passy, Le M, Le Cintra, Les Jardins de la Mottaz et les Fermes de Marie.

ÊTRE INFORMÉ DES COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

La commune a signé un partenariat avec ERDF afin que les habitants soient mieux informés des coupures électriques. Une information détaillée peut être envoyée aux Mégevans qui le désirent par e-mail ou par SMS. Il suffit de s'inscrire sur le site Internet : erdf-prevention.fr

LA LUGE 4S PREND SON ENVOL

La nouvelle luge du Jaillet est en fonctionnement depuis le 18 décembre. Les enfants des écoles ont pu apprécier les premiers les joies de cette nouvelle glisse, invités gracieusement à tester l'équipement par l'ensemble des Communes des Portes du Mont Blanc. Ce nouvel équipement va permettre de proposer une activité ludique, sécurisée et familiale toute l'année ! À noter : des nocturnes...



BELLE DYNAMIQUE AUTOUR DU JUMELAGE AVEC OBERSTDORF

Megève a accueilli une délégation de sa ville jumelle d'Oberstdorf du 23 au 25 octobre, pour les 45 ans du jumelage. Echanges et convivialité étaient au programme, avec en point d'orgue une soirée d'anniversaire. Les liens d'amitié se perpétuent entre les associations et les professionnels des deux communes. Vendredi 8 janvier, les pompiers de Megève recevaient avec les élus et le comité de jumelage leurs homologues d'Oberstdorf pour une cérémonie en mairie.



COLLECTE DE STYLOS POUR LES RECYCLER

Vous pouvez déposer vos stylos, feutres et autres correcteurs dans un carton de collecte mis à disposition par le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (Sitom) à l'accueil de la mairie. Les instruments d'écriture seront recyclés. Pour chaque stylo collecté, des dons sont reversés à une association ou une école.

PASSAGE À TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE EN HAUTE DÉFINITION

Le 5 avril, la télévision numérique terrestre passe à la haute définition. Les foyers qui ont la télévision par leur antenne râteau et n'ont pas un équipement compatible avec la HD ne pourront plus recevoir la télévision. Il est donc primordial de tester dès à présent la compatibilité de son téléviseur, afin d'acquérir si besoin un équipement TNT HD. Tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront le 5 avril procéder à une recherche des chaînes sur leur téléviseur. En savoir plus : recevoirlatnt.fr et 0 970 818 818.

DES VÊTEMENTS À PETITS PRIX GRÂCE À L'ENTRAIDE



L'association L'Entraide récupère les vêtements que vous ne voulez plus. Ils sont revendus à un prix modique. Les bénévoles sont présentes toute l'année, tous les 1^{er} et 3^e vendredis du mois, de 14h30 à 16h30, dans un local du 2^e sous-sol du parking de l'Office de tourisme. Vous pouvez vous garer à la place 114. Le bénéfice est ensuite reversé à des associations locales.

DON DU SANG

Les prochaines collectes du don de sang auront lieu le lundi 15 février et le lundi 11 avril, au chalet de la Plaine (club house du tennis) de 16 h à 20 h.

LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE DÉCALÉS

Une remise aux normes de l'électricité et de l'accessibilité est programmée à l'église Saint-Jean-Baptiste. Initialement prévus en début d'année, les travaux sont décalés. L'église sera donc fermée du 1^{er} avril jusqu'à la fin août. Pendant cette période, les offices seront célébrés dans les églises voisines. Un article sera consacré aux travaux dans la prochaine lettre de Megève.



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES

Le second tour des élections régionales s'est déroulé le dimanche 13 décembre 2015. Les résultats :

- M. BOUDOT Christophe 312 voix et 19,15 %
- M. WAUQUIEZ Laurent 1122 voix et 68,88 %
- M. QUEYRANNE Jean-Jack 195 voix et 11,97 %
- Participation 55,59%
- Exprimés 98,07%
- Abstentions 44,41%
- Blancs 0,90%
- Nuls 1,02%
- Blancs+Nuls 1,93%

Laurent WAUQUIEZ élu président de la région.

UN DÉBUT DE SAISON FESTIF & FÉERIQUE

LES ÉVÉNEMENTS DU DÉBUT DE L'HIVER



LA SAISON LANCÉE AU SON DU GOSPEL

Cette année la traditionnelle illumination du sapin qui marque le lancement de la saison hivernale a rassemblé plus de 4 000 personnes sur la place de l'Eglise. Cette édition a été marquée par un hommage empreint d'émotion aux victimes des attentats du 13 novembre. « Cette soirée, nous la dédions à la jeunesse et à la liberté, nous la dédions à la vie ! » a indiqué Catherine Jullien-Brèches lors de son discours. Cette année le sapin est entièrement décoré par Leblanc illumination et restera illuminé jusqu'au 15 mars. La soirée s'est déroulée dans une ambiance magique aux accents musicaux du groupe Gospel pour cent voix que vous pourrez retrouver en concert gratuit durant Jazz à Megève (24-28 mars 2016. renseignements et réservations sur jazzamegeve.com)

LES BLEUETS SACRÉS À MEGEVE

L'équipe de France de Hockey sur glace a remporté des mondiaux U20, division 1 groupe B de hockey sur glace qui se déroulaient du 12 au 18 décembre sur la patinoire de Megève. « Megève a toujours su préserver son histoire unique autour du hockey, et nous sommes fiers de l'effort que nous menons depuis maintenant deux ans pour développer cette discipline et valoriser nos structures et nos sections sportives » a réagi Mme le Maire.



UN VILLAGE DE NOËL MAGIQUE



Pour sa 2^{nde} édition le village de Noël a une nouvelle fois fait la joie des plus jeunes. Prolongé jusqu'au 2 janvier il a accueilli jusqu'à 300 enfants par jour dans des igloos installés sur l'esplanade de la patinoire centrale. Ateliers gastronomiques, fabrication de décos de noël, spectacles ou encore rencontre avec le père noël... La magie de Noël était au rendez-vous.

UN RÉVEILLON FESTIF !

La nuit de la Saint Sylvestre a été animée à Megève. Après la traditionnelle descente aux flambeaux des moniteurs des écoles de ski, vin et chocolats chauds ont été servis par le conseil municipal dans une ambiance chaleureuse. Dès 22h30, pour terminer 2015 et fêter la nouvelle année, le DJ international Jento a fait monter l'ambiance sur la place de l'Eglise en mixant des tubes électriques pour un public ravi et nombreux. Une soirée offerte par la marque Audi.



VIE POLITIQUE

TRIBUNE D'EXPRESSION POLITIQUE

UN ÉLAN RENOUVELÉ

PRIORITÉ MEGÈVE

UN VOEUF POUR 2016 :

**QUE LES REMONTÉES MÉCANIQUES
DE MEGÈVE RESTENT UN VRAI
SERVICE PUBLIC !**

Après la vente des actions de la commune à la Compagnie du Mont-Blanc, Madame le Maire aura à négocier et à signer les accords de Délégation de Service Public avec cette société qui est maintenant actionnaire majoritaire de la société des remontées mécaniques.

Celle-ci disposera de l'important patrimoine en biens propres et en biens de retour de l'ancienne SEM : remontées mécaniques, matériel spécifique et savoir-faire des salariés, usines à neige, retenue d'altitude du Mont-d'Arbois mais aussi terrains, restaurants et locaux commerciaux.

Nous formons le Vœu d'une délégation d'exploitation qui soit véritablement au service de notre commune-station : ses habitants, sa clientèle, ses acteurs économiques et des nombreux employés du secteur du tourisme.

Après la non ouverture de la « Princesse » pendant toutes les vacances de Noël, qu'en sera-t-il de l'ouverture des remontées mécaniques en mars, dès que la fréquentation touristique et l'enneigement diminueront ? et l'été ?

Le montant annoncé d'investissement dépendra-t-il des éventuels bénéfices réalisés par cette société et sur combien d'années se réalisera-t-il ?

La logique financière est implacable.

Nous lui préférerons la logique commerciale qui ne réussit qu'en prenant l'humain en considération.

Bonne Année à tous.

SYLVIANE GROSSET-JANIN

le 11 janvier 2016

ÉTAT CIVIL

D'OCTOBRE À DÉCEMBRE

JOCELYNE CAULT

Adjointe au Maire,
déléguée à la
citoyenneté, à l'action
sociale et à la relation
avec le personnel
communal.



LE 12/12

**NICOLAS JOLY
& MURIELLE GAIDDON**



LE 03/10 À SALLANCHES
LUBIN JACQUET

LE 19/10 À SAINT-MARTIN-D'HERES (38)
PAUL ALLARD

LE 29/10 À SALLANCHES
ZACHARIE DELACHAT

LE 16/11 À SALLANCHES
LIAM MOLLIER-CAMUS

LE 01/12 À SALLANCHES
OCÉANE DELHUMEAU

LE 12/12 À SALLANCHES
CAMILLE VIGNIER

LE 19/12 À SALLANCHES
MIA MORAND



LE 29/09 À PASSY
RÉMO ORGIAZZI

LE 02/10 À MEGEVE
**JEAN-CLAUDE
GACHET-PONNAZ**

LE 10/10 À MEGEVE
BENIAMINA FREGOLENT

LE 12/10 À SALLANCHES
**MARIE-LOUISE
ALLARD**

LE 17/10 À PASSY
SIMONE MASSON

LE 23/10 À MEGEVE
ANNIE BAL-VILLET

LE 28/10 À SALLANCHES
ANDRÉ BOURBON

LE 11/11 À MEGEVE
MAX VEYRAT

LE 12/11 À CONTAMINE-SUR-ARVE
JACQUES BOMPARD

LE 22/11 À MEGEVE
MARCEL PERRIN

LE 22/11 À MEGEVE
OLGA NICoud

LE 11/12 À SALLANCHES
JEAN-MARIE VERDET

LE 12/12 À MEGEVE
ELOI MUFFAT-MERIDOL

LE 13/12 À SALLANCHES
MAURICE JIGUET

LE 14/12 À MEGEVE
**YVONNE BESSON
NÉE ALLARD**

LE 15/12 À SALLANCHES
**JEAN-CLAUDE
MORAND**

LE 22/12 À LYON 2^e
MADELEINE TASTAVIN

PERMANENCE ÉTAT CIVIL

HORAIRES :
Samedi 9h-12h
Mairie de Megève



ADDENDUM



LE 06/06
**CHRISTOPHE BARADE
& LAURA BROSSEAU**

LE 13/06
**MUSA BIYIKLI
& MERYEM JOUANE**

LE 19/06
**ARNAUD VOUAUX
& DÉBORAH SITBON**

LE 20/06
**RICHARD COCU
& ISABELLE GUILLEMAUD**

LE 26/06
**CLÉMENT POLAN
& CAROLINE RIEBEN**

LE 27/06
**THOMAS REYNAUD
& MATHILDE WATTIN**

LE 27/06
**ANTOINE MARIN-
LAMELLET & SOPHIE
PATTYN**

LE 25/07
**JÉRÉMY MOUGIN
& VÉRONIQUE DAUDON**

LE 26/09
**JEAN-MARC MENDIANT
& SONIA MUFFAT-JOLY**

**Les services techniques
de la commune ont
réaménagé le jardin du
souvenir au cimetière dans
le cadre d'une politique
d'aménagement des
espaces verts plus durable
(lire en page 16 et 17).**

CCAS

**Centre Communal
d'Action Sociale**

NOUVEAUX HORAIRES :
À partir du 1^{er} février
Semaine 8h30-12h / 14h-17h
Fermeture les mercredis
après-midi
Mairie de Megève
Tél. 04 50 93 29 14

ASSISTANTES SOCIALES

**Les assistantes sociales
ont intégré de nouveaux
locaux plus accessibles,
situés au sous-sol de la
Mairie. Permanences sur
rendez-vous.**
Tél. 04 50 91 27 60

INFOS PRATIQUES



SERVICES

MAIRIE DE MEGÈVE

1, place de l'Église
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Tél. 04 50 93 29 29
mairie.megeve@megeve.fr

- PERMANENCE ÉTAT CIVIL
Le samedi : 9h - 12h
- URBANISME
Du lundi au vendredi : 9h - 12h

PALAIS DES SPORTS

247, Route du Palais des Sports
Tél. 04 50 21 15 71

- SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS
Tél. 04 50 21 59 09
- HALTE-GARDERIE, CENTRE
DE LOISIRS & SERVICE ENFANCE
Tél. 04 50 58 77 84

RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX

2023, route Nationale
Tél. 04 50 91 09 09

EDF

Route du Crêt
Tél. 09 69 32 15 15

BUREAU DE POSTE

276, rue de la Poste
Du lundi au vendredi :
9h - 12h15 / 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h
Tél. 04 50 93 26 81

DECHETTERIE

Lieu-dit « Les Combettes »
Du lundi au samedi
8h15 - 11h45 / 13h30 - 18h15
Tél. 04 50 91 40 12

URGENCES

POLICE MUNICIPALE

2001, route nationale
Tél. +33 (0)4 50 93 29 22
Du Lundi au vendredi :
8h - 12h / 14h - 18h

- OBJETS TROUVÉS
Tél. 04 50 93 29 22
- INTERVENTIONS D'URGENCE
Tél. 06 16 58 03 87

STATIONNEMENT ZONES BLEUES

Les disques de stationnement sont disponibles auprès de la Police Municipale ou à l'accueil de la Mairie.

GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE

1434, route Nationale
Tél. 17 ou 112 (pour les portables)
ou 04 50 91 28 10

POMPIERS

Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

SAMU

Tél. 15

MAISON DE SANTÉ

11, route du Villaret
Elle regroupe 5 médecins généralistes, 1 laboratoire d'analyses médicales, 7 infirmiers, 2 pédicures-podologues, 1 psychologue clinicienne & 1 diététicienne.

DÉFIBRILLATEURS

- Autogare (côté bus)
- Parking Casino (entrée abonnés)
- Parking Megève Tourisme (côté caisse)
- Foyer de ski de fond à la Livraz
- Vestiaire du terrain de football
- Mairie de Megève



EN LIGNE

SITE INTERNET DE MEGÈVE

megeve.fr

- FORMULAIRE "NOUVEAUX ARRIVANTS"
megeve.fr/mairie/nouveaux-arrivants
- ARRÊTÉS MUNICIPAUX
megeve.fr/mairie/arretes-municipaux

RÉSEAUX SOCIAUX



• MEGÈVE
facebook.com/megeve

- LES GENS D'ICI
Rencontrer et donner la parole aux amoureux de Megève :
facebook.com/lesgensici
- MEGÈVE L'ESPRIT SPORT
Les résultats, les équipes et les athlètes.
facebook.com/megevesport



ACCÈS WIFI GRATUIT

Mairie, Médiathèque, Gare routière, Palais des Sports, Megève Tourisme, Place de la Mairie, Gare d'arrivée téléphérique Rochebrune, Parking Palais des Sports, Chalet de la Plaine, Patinoire de plein air, Altiport, Tour Magdelain, Musée de Megève, Musée de l'Ermitage, Fondation Morand Allard et Cote 2000. **Retirez votre code d'accès à l'accueil de la médiathèque ou de Megève Tourisme ou par SMS gratuit en vous connectant directement au wifi.**



CARTE DE RÉSIDENT

megeve.fr/index.php/mairie/demarches-administratives/demande-carte-resident
ou renseignements en Mairie.



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis matins sur le parking de l'autogare et le long de la rue du général Muffat Saint Amour ou encore sur le parking du Palais des Sports, tout au long de l'année.



LE FACILIBUS

Ce service de transport à la demande, mis en place par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, fonctionne uniquement sur réservation : un minibus vient chercher l'usager à l'arrêt le plus proche de son domicile pour le déposer à un autre arrêt le plus proche de sa destination. Les personnes à mobilité réduite sont prises en charge de porte à porte directement. Les déplacements se font uniquement sur l'ensemble des dix communes de la CCPMB. Le FACILIBUS circule toute l'année, du lundi au samedi, de 9h à 12h45 et de 13h45 à 18h30.
facilibus.fr
Tél. 0 800 2013 74



MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

DIMANCHES
7, 14, 21 & 28 FEV.
6 & 20 MAR.
3, 10, 17 & 24 AVR.

LES APRÈS- MIDIS BLEUS

25 JAN.
15 & 26 FEV.
14 & 24 MAR.

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

23 FEV.
8 & 22 MAR.

HEURES DU CONTE

MERCREDIS
13 ET 27 JAN.
10, 17 & 24 FEV.
2, 16 & 30 MAR.

RETROUVEZ-NOUS
SUR NOS RÉSEAUX
SOCIAUX :



ET SUR :
MEGEVE.FR

21 / 24 JAN.

XXI^e POLO MASTERS
DE MEGÈVE

24 JAN.

GRAND PRIX
LA BUCHERONNE
SKI DE FOND

25 JAN. / 07 FEV.

XVI^e MEGÈVE
WINTER
GOLF CUP

29 / 31 JAN.

FIS ALPINE
WORLD MASTERS
CRITERIUM

31 JAN.

FESTI' NORDIC

23 FEV. / 19 AVR.

CONFÉRENCE
GIANADDA

27 FEV.

L'ORCHESTRE
D'HARMONIE
DE MEGÈVE

08 MAR.

CARNAVAL
DES
NEIGES

24 MAR.

LE CARNAVAL DES ANIMAUX
THE AMAZING KEYSTONE BIG BAND

24 / 28 MAR.

FESTIVAL INTERNATIONAL
JAZZ À MEGÈVE

08 / 10 AVR.

X^e OPEN
DE DANSE
SPORTIVE